

public français susceptibles d'intéresser les Canadiens à d'éventuelles occasions de recherche coopérative.

iii) Appuyer de façon pro-active le rôle des coordonnateurs du secteur canadien désignés par la Commission scientifique mixte Canada-France en encourageant et en appuyant leurs contacts permanents avec leurs homologues français, notamment en visant des réunions périodiques entre le personnel de l'ambassade et les coordonnateurs du secteur français et par un appui à la liaison avec les institutions.

iv) De concert avec les ministères et organismes à vocation scientifique, cibler chaque année un secteur auquel le Canada a accès dans le cadre des programmes de R-D de l'UE et favoriser la création de partenariats entre les chercheurs et les PME de recherche canadiens et français par exemple, au moyen d'ateliers et de colloques; assurer le suivi en prévoyant au moins un événement connexe. Les secteurs actuellement favorisés sont les biotechnologies, les applications de télédétection et de télématique et les technologies de l'information. Le choix des secteurs suivra étroitement les thèmes du Cinquième programme cadre de l'UE.

v) Soutenir les efforts du Conseil national des recherches du Canada (CNRC) afin d'explorer les possibilités de collaboration entre l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) de la France et le PARI du Canada, et d'évaluer leur efficacité dans le cadre de la coopération entre les PME canadiennes et françaises.

vi) Choisir chaque année une technologie clé qui se fait jour en France. Recueillir et diffuser des renseignements de fond sur son potentiel pour les chercheurs, les entreprises et les équipes sectorielles nationales qui pourraient en bénéficier.

vii) Élargir la base de chercheurs canadiens travaillant avec la France en encourageant pro-activement les activités de partenariat avec la France.

viii) Profiter des visites annuelles des conseillers en matière de S-T et des agents de développement technologique (ADT) au Canada pour leur faire rencontrer le plus grand nombre possible d'entreprises canadiennes, y compris les PME, que les technologies clés françaises sont susceptibles d'intéresser.

L'espace, les sciences et la technologie : Références utiles

FRANCE

Ambassade du Canada

Gilles Leclerc

Conseiller aux Affaires spatiales, scientifiques et technologiques

35, avenue Montaigne

75008 Paris

tél. : 011.33.1.44.43.28.12

télec. : 011.33.1.44.43.29.98

gilles.leclerc@dfait-maeci.gc.ca

Denis Lafeuille